

présent de l'impératif

Nous employons le **présent de l'impératif** pour exprimer :

des **ordres** : Taisez-vous !

des **conseils** : Parlez moins fort !

des **interdictions** : N'allez pas par ici!

Le présent de l'impératif se conjugue à **trois personnes** :

la deuxième du singulier (~~tu~~),

la première du pluriel (~~nous~~)

la deuxième du pluriel (~~vous~~).

Le sujet est **sous-entendu**, il n'apparaît pas.

impératif des verbes du 1^{er} groupe

ils perdent le « s » qu'ils avaient au présent avec tu:

exemple: ~~tu~~ chante (et non chantes)
~~nous~~ chantons
~~vous~~ chantez

attention 

On ajoute parfois un « s » au verbe
pour marquer la prononciation:

Exemple: changes-en

impératif (verbes 2^{ème} et 3^{ème} groupes)

Ils se conjuguent comme au présent de l'indicatif, en enlevant le pronom sujet

Exemple 2^{ème} groupe: ~~tu~~ finis
 ~~nous~~ finissons
 ~~vous~~ finissez

Exemple 3^{ème} groupe: ~~tu~~ mets entends
 ~~nous~~ mettons entendons
 ~~vous~~ mettez entendez

impératif être/avoir/aller

être

sois
soyons
soyez

avoir

aie
ayons
ayez

aller

va
allons
allez

a
t
t
e
n
t
i
o
n

on ajoute parfois un « s »
pour la prononciation:
vas-y